

Ce chapitre décrit de manière synthétique l'environnement général dans lequel le HCR opère en Asie et dans le Pacifique, et les réponses prévues en 2015. Il y est fait mention des défis majeurs, en rapport notamment avec la protection en mer, qui continueront d'avoir un impact important sur le travail du HCR en 2015 et au cours des années suivantes.

Les plans d'opérations et les budgets de 2015 sont détaillés dans les chapitres par pays et sous-région publiés dans la version numérique de l'Appel global 2015, www.unhcr.fr. Cet Appel sera bientôt complété par d'autres informations sur la nouvelle version du site *Global Focus*, lancée en cette fin d'année.

| ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

- La région Asie et Pacifique accueille 7,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 3,5 millions de réfugiés, 1,9 million de déplacés internes et 1,4 million d'apatrides. Les réfugiés sont en majorité originaires d'Afghanistan et du Myanmar. Plus des deux tiers d'entre eux ne résident pas dans des camps mais principalement dans des villes ; la protection qu'ils y trouvent est souvent insuffisante, ce qui donne lieu à des déplacements secondaires irréguliers par voie maritime. La plupart des pays et des territoires de la région Asie et Pacifique restent fidèles à leur longue tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés et des personnes déplacées, même s'ils ne sont que 20 à avoir adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967.

- Les réfugiés afghans constituent la plus importante population au monde en situation de déplacement prolongé. Jusqu'à 96 pour cent des réfugiés Afghans vivent dans deux pays limitrophes de leur, les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan,

qui les ont généreusement accueillis pendant plus de trois décennies. La Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSRA), établie en 2012, et ses portefeuilles de projets propres aux pays, élaborés en étroite coopération avec les trois États et avec l'appui vigoureux des partenaires du HCR, constitue un cadre pour la promotion de solutions durables, la création d'un environnement de protection favorable et l'appui aux communautés d'accueil.

- La situation des réfugiés originaires du Myanmar reste une opération clé. Depuis plusieurs décennies, des personnes appartenant à différents groupes ethniques s'enfuient pour se mettre à l'abri de la violence et des conflits ethniques. Actuellement, environ 500 000 réfugiés originaires du Myanmar sont exilés dans des pays limitrophes de leur : citons notamment les Karen et les Karenni en Thaïlande, les Chin en Malaisie, les Rohingyas au Bangladesh et d'importantes populations urbaines vivant dans diverses villes de la région.

Un réfugié d'ethnie rohingya, originaire du Myanmar, au Bangladesh.

ASIE ET



PACIFIQUE

- Il y a au Myanmar plus de 400 000 déplacés internes, représentant plus de la moitié de la population des États de Kachin et de Rakhine. Plus de 140 000 d'entre eux ont été déplacés lors des violences intercommunautaires qui ont éclaté il y a deux ans et dans leurs rangs se trouvent beaucoup de personnes sans nationalité déterminée.
- Environ 63 pour cent des 3,5 millions de réfugiés accueillis dans la région Asie et Pacifique vivent hors des camps. Bon nombre d'entre eux sont plus vulnérables que les réfugiés hébergés dans des camps et, bien souvent, leurs besoins de protection ne sont pas suffisamment pris en charge. Bien qu'elle ne soit pas circonscrite à l'enceinte d'un camp, la liberté de mouvement de ces réfugiés urbains est souvent limitée. Beaucoup sont dépourvus de papiers et risquent donc d'être placés en détention et expulsés. Le recours à la détention et d'autres formes de politiques restrictives en matière d'asile continuent à se répandre, limitant l'accès des réfugiés aux services essentiels et aux droits socioéconomiques fondamentaux. Sans statut et sans papiers, ceux-ci ne peuvent accéder légalement au marché du travail et sont de ce fait victimes de l'exploitation, les femmes et les adolescentes étant particulièrement exposées à l'exploitation sexuelle.
- Suite à une augmentation des mouvements maritimes irréguliers en Asie du Sud-Est, il est devenu extrêmement difficile d'assurer la protection en mer. Bon nombre de réfugiés en quête de protection et de sûreté risquent leur vie pour traverser la mer, de plus en plus souvent en compagnie de leur famille et notamment avec des enfants en bas âge. Les chiffres du HCR font apparaître un pic dans le nombre estimatif de personnes qui quittent de manière irrégulière la région située à la frontière du Myanmar et du Bangladesh pour traverser le golfe du Bengale. Bon nombre d'entre elles sont victimes de violences pendant la traversée et souffrent de malnutrition à leur arrivée. Il y aurait également des cas de décès. Enfin, la forte augmentation du nombre de nouveaux arrivants soumet les régimes d'asile nationaux et les services chargés de la détermination du statut de réfugié en vertu du mandat à une lourde charge.
- Le cadre de coopération régionale proposé en 2010 et favorablement accueilli par des États de la région Asie et Pacifique prévoit des arrangements pratiques pour répondre aux mouvements de réfugiés et de personnes en situation irrégulière dans la région et pour les gérer avec efficacité. Le Cadre aide les États participants à élaborer des réponses prévisibles et à mettre en commun les ressources d'appui nécessaires pour faire face à ces mouvements mixtes.

| STRATÉGIE |

○ *Sauvegarde de l'espace de protection et d'asile*

La promotion de systèmes de gestion des migrations attentifs à la protection dans le cadre de l'augmentation des mouvements maritimes irréguliers demeurera une priorité pour le HCR. Dans la période de 12 mois qui a pris fin en juin 2014, selon les estimations du HCR, quelque 53 000 personnes sont parties de la zone située à la frontière du Bangladesh et du Myanmar, dans le golfe du Bengale, pour entreprendre une traversée maritime irrégulière, ce

qui représente une augmentation de 61 pour cent par rapport aux 12 mois précédents.

Sachant que plus de 7 000 personnes relevant de sa compétence se trouvent actuellement dans des structures de détention en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, l'Organisation s'attache à promouvoir des alternatives à la détention de demandeurs d'asile et la mise en place de modalités de séjour temporaire. Le HCR cherchera également à harmoniser les pratiques observées à travers la région en matière d'asile et continuera à appeler de ses vœux un large consensus sur les

mesures de sauvetage en mer, les modalités de débarquement et le partage des charges, en utilisant des processus régionaux sur les migrations comme le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée.

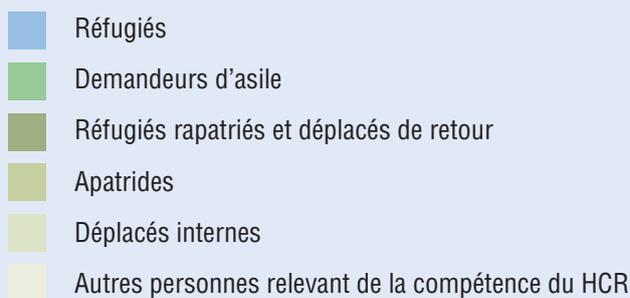
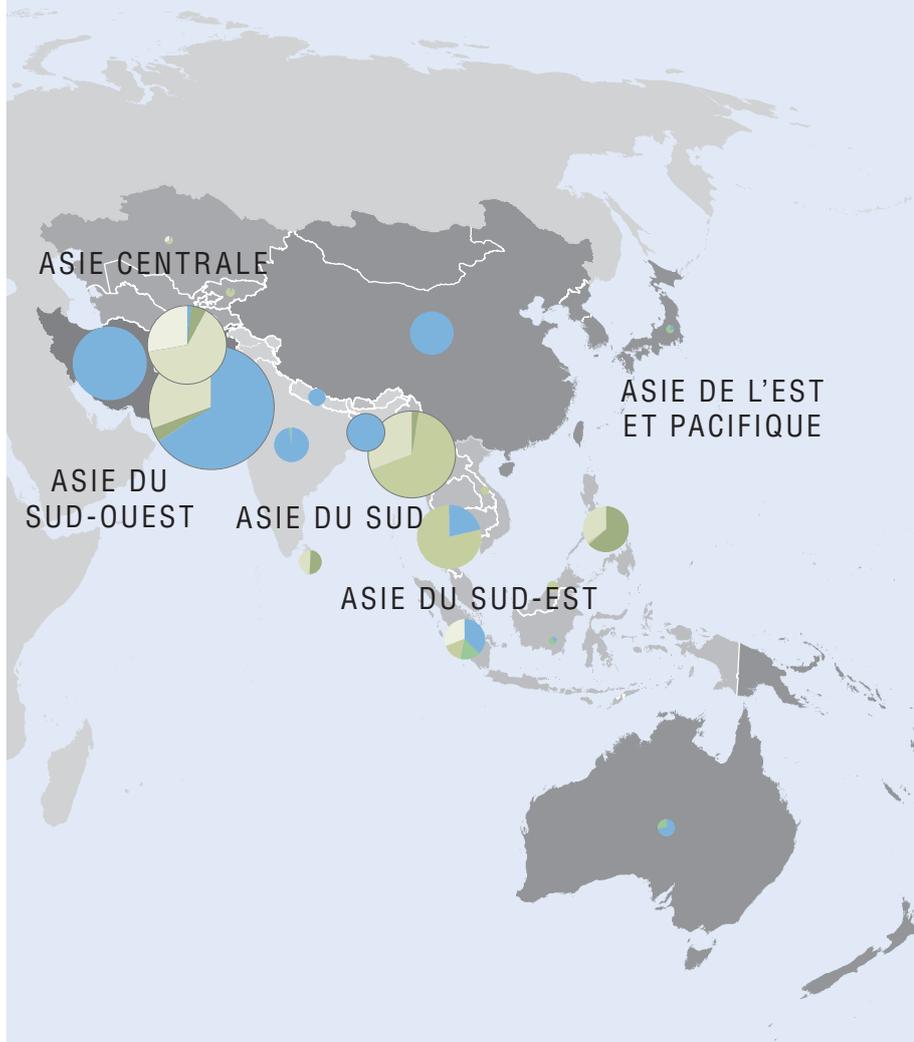
En l'absence de régimes d'asile nationaux applicables, le HCR assure la détermination du statut de réfugié en vertu de son mandat dans 17 pays d'Asie centrale, d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est, tout en encourageant la mise en place de procédures d'asile dans ces pays. Les flux mixtes composés de migrants et de demandeurs d'asile urbains augmentent en Asie et dans le Pacifique. L'Organisation s'efforcera d'aider les États à répondre à ce problème, en conciliant le nécessaire contrôle des frontières et des flux migratoires et le respect des normes de protection.

En Asie centrale, le HCR appuiera le Processus d'Almaty sur les mouvements migratoires mixtes et la protection internationale, qui a été lancé en 2012 et qui s'accélère suite à la nomination de coordonnateurs nationaux par les États participants. Le Haut Commissariat aidera également à élaborer des régimes nationaux et à les rendre progressivement conformes aux normes internationales.

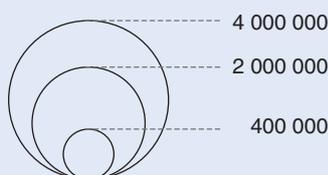
○ *Recherche de solutions pour les situations de réfugiés prolongées*

La situation en Asie du Sud-Ouest pâtira fortement de l'issue du processus de transition politique et sécuritaire en cours en Afghanistan, où des obstacles au retour des réfugiés afghans et à la réintégration durable des rapatriés subsistent. En 2015, le HCR entend promouvoir la mise en œuvre de la SSRA, qui servira de plateforme de concertation pour aider les trois États concernés à mener à bien ce processus et pour mobiliser les ressources nécessaires à l'obtention des résultats visés par la Stratégie.

S'agissant de la mise en œuvre couronnée de succès de la SSRA, l'un des principaux objectifs consiste à répondre aux besoins des rapatriés afghans, afin de leur permettre de se réintégrer durablement au sein de leurs communautés et de les aider à refaire leur vie dans leur pays d'origine. Les populations de réfugiés



Taille des populations



accueillies dans les pays avoisinants sont composées pour moitié d'enfants et de jeunes gens, qui ont besoin de suivre un enseignement ou une formation technique et professionnelle. Au titre de la SSRA, l'une des toutes premières priorités consiste à autonomiser les jeunes en assurant l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, afin de leur permettre de prendre un nouveau départ dans la vie, que ce soit au Pakistan ou en Afghanistan.

En Afghanistan, la priorité sera d'améliorer la réintégration des rapatriés au travers d'un renforcement des partenariats et d'un plaidoyer auprès d'institutions gouvernementales et d'acteurs du développement. Un effort pour encourager davantage le rapatriement librement consenti sera également envisagé.

Le HCR continuera à soutenir les pays qui accueillent des populations réfugiées de longue date. On recherche actuellement des solutions pour les populations hébergées depuis fort longtemps dans des camps au Bangladesh, au Népal et en Thaïlande. Dans le sud-est du Myanmar, le suivi des mouvements de retour à petite échelle depuis la Thaïlande permettra à l'Organisation d'établir le profil des régions potentielles de destination et de déterminer les besoins, pour parer à l'éventualité de retours plus massifs. Le HCR continuera à préparer les retours, notamment par des consultations avec les réfugiés accueillis le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar.

La réinstallation reste une solution durable importante dans la région, où ont lieu la moitié des départs effectués dans le monde aux fins de réinstallation. Au Népal, le programme de réinstallation, qui a déjà permis le départ de plus de 92 500 réfugiés originaires du Bhoutan depuis 2007, se poursuivra en 2015, pendant que d'autres solutions durables seront recherchées en consultation avec les Gouvernements concernés.

En 2013, les opérations de réinstallation collective à partir de la Thaïlande et du Népal ont pris fin. Au total, il y a eu 32 700 départs en Asie. La Malaisie, le Népal et la Thaïlande sont les trois pays qui ont totalisé le plus grand nombre de départs au monde. Les réfugiés qui ont

quitté leur pays d'asile pour se réinstaller ailleurs étaient majoritairement originaires d'Afghanistan, du Bhoutan et du Myanmar.

Le HCR renforcera encore ses partenariats avec les autorités et la société civile pour aider des populations croissantes de réfugiés urbains, y compris par la mise en place d'autres modalités de séjour, par l'amélioration des moyens de subsistance, rendue possible par l'immigration régulière, et par l'accès aux services nationaux d'éducation et de santé.

○ *Protection et solutions durables pour les déplacés internes*

Au Pakistan, les opérations militaires menées dans la région du Nord-Waziristan en 2014 ont entraîné le déplacement de plus de 500 000 personnes dans le pays et incité 200 000 autres à passer de l'autre côté de la frontière, en Afghanistan. Le HCR travaille en étroite collaboration avec les Républiques islamiques d'Afghanistan et du Pakistan pour offrir protection et assistance aux personnes touchées.

En outre, il y a plus de 700 000 déplacés internes enregistrés dans les zones tribales sous administration fédérale et dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, en raison des opérations militaires. Le HCR est chef de file des modules de la protection, des abris et de la coordination et gestion des camps (CCCM). L'Organisation participera également aux activités du groupe de travail sur les retours et encouragera le Gouvernement à adopter une politique sur le déplacement interne qui soit conforme aux normes internationales.

En Afghanistan, le HCR continuera à répondre aux besoins les plus pressants de 68 000 déplacés internes vivant en milieu urbain et soutiendra leur retour et leur réintégration aux côtés des réfugiés rapatriés. La collecte de données sera améliorée pour faciliter l'évaluation des déplacements secondaires et des retours spontanés.

Le nombre de personnes déplacées au Myanmar reste élevé. Le HCR continue à soutenir la réponse interorganisations dans

l'État de Kachin et dans le nord de l'État de Shan, où de nouveaux déplacements ont été observés du fait de la reprise des affrontements armés en 2014. Les 140 000 déplacés internes qui se trouvent dans l'État de Rakhine – et dont bon nombre sont apatrides – sont accueillis pour la plupart dans des camps, où ils résident depuis qu'ils ont fui les violences intercommunautaires de juin 2012. L'Organisation continuera à assumer la fonction de chef de file du module combiné réunissant les abris, la CCCM et les articles non alimentaires. Elle offre également une aide axée sur la collectivité dans le sud-est du Myanmar, où quelque 230 000 personnes déplacées de longue date se sont intégrées sur place au fil des ans.

Aux Philippines, le HCR assume conjointement avec le Gouvernement le rôle de chef de file du module de la protection pour les personnes déplacées par le conflit interne à Mindanao, et se propose d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre son cadre politique pour les déplacés internes, conformément aux Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. À l'appui du processus de paix, l'Organisation contribuera également à la prévention des déplacements dans la région de Mindanao.

○ Réduction et prévention des cas d'apatridie

La campagne mondiale que le HCR lance cette année pour mettre fin à l'apatridie d'ici dix ans est particulièrement pertinente pour la région Asie-Pacifique, où plus d'1,4 million de personnes sont apatrides ou risquent de le devenir.

Le groupe le plus important se trouve dans l'État de Rakhine, au Myanmar, où selon les estimations 1,09 million de personnes sont dépourvues de nationalité. Le HCR offre au Gouvernement des conseils et un appui au renforcement des capacités, afin de faciliter le traitement des problèmes en rapport avec la nationalité. Dans le même temps, le Haut

Commissariat recommande de respecter les droits fondamentaux des apatrides.

En Asie centrale, un certain nombre de Gouvernements, comme ceux du Kirghizistan et du Turkménistan, ont pris des mesures concrètes en accordant la nationalité à plus de 60 000 personnes depuis 2005. Le HCR soutiendra des initiatives dans d'autres pays en recommandant de prendre des dispositions similaires ou d'adopter des procédures de naturalisation.

Il y a d'autres populations apatrides, ou personnes exposées à un risque d'apatridie, dans certains pays d'Asie centrale, en Malaisie, aux Philippines, à Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam. En Asie du Sud-Est, le HCR met en œuvre deux projets en lien avec l'initiative *Seeds for Solutions* en Malaisie et aux Philippines, en mettant l'accent sur la prévention et la réduction des cas d'apatridie. Un certain nombre de conférences et de réunions, organisées en 2014 avec des partenaires comme l'ASEAN en vue d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil – y compris l'enregistrement des naissances et l'établissement des statistiques de l'état civil – seront poursuivies en 2015.

○ *Maintien des opérations dans les zones à risque et sécurité du personnel*

Certains des bureaux du HCR dans la région sont situés dans des zones à risque, où il faut concilier avec doigté la nécessité de protéger et d'aider les personnes relevant de la compétence de l'Organisation et l'impératif qui consiste à assurer la sécurité de son personnel et de ses partenaires. En Afghanistan, du fait de l'environnement sécuritaire particulièrement instable, le HCR a été contraint de mettre en place des prestations à distance avec le concours de partenaires locaux. Ces mesures resteront en vigueur. Au Pakistan, l'Organisation travaille en étroite collaboration avec ses homologues gouvernementaux et ses partenaires locaux pour étendre son rayon d'action dans les zones peu sûres.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

À la mi-2014, le budget global révisé pour l'Asie et le Pacifique s'élevait à 587,1 millions de dollars E.-U. Depuis, les nouveaux besoins suscités par les déplacements de population dans la région du Nord-Waziristan au Pakistan, la réponse d'urgence en Afghanistan, et la poursuite de l'aide humanitaire d'urgence destinée à remédier à l'impact du typhon Haiyan aux Philippines ont entraîné une augmentation du budget, qui a dépassé les 611 millions (en septembre 2014).

Le budget de la région Asie-Pacifique approuvé par le Comité exécutif est fixé à 565,2 millions de dollars E.-U. en 2015. Les besoins financiers pour la sous-région Asie du Sud-Ouest représentent environ 61 pour cent (344,8 millions) du budget total de la région. Les besoins financiers pour l'opération au Myanmar représentent quelque 12 pour cent (68 millions) du budget total, 18 opérations de taille moyenne ou modeste se partageant les 27 pour cent restants dans d'autres sous-régions.

L'Afghanistan se trouvant dans une période de transition politique, les investissements étrangers dans le pays ont été suspendus et les projets de développement sont difficiles à mettre en œuvre. Les gens ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi ou des moyens d'existence dans un environnement économique, politique et sécuritaire instable. Le rythme des rapatriements a considérablement ralenti et environ 2,6 millions d'Afghans vivent encore hors de leur pays, en qualité de réfugiés enregistrés. En outre, en 2013, les Afghans se trouvaient en tête de liste des nationalités demandant l'asile dans le monde.

Le HCR, de concert avec les États concernés et ses partenaires, continue à exhorter la communauté internationale à accroître son engagement, en offrant une aide plus importante pour répondre aux besoins humanitaires et renforcer la quête de solutions durables pour les ressortissants afghans.

Le Haut Commissariat salue les mesures récemment prises par les autorités du Myanmar pour accorder la nationalité à plus de 200 personnes et à leurs enfants dans le cadre d'un projet pilote. Cependant, des populations plus importantes, au Myanmar comme dans d'autres pays la région, ont toujours besoin de solutions à long terme. Le HCR est toujours déterminé à aider le Gouvernement à traiter les problèmes de nationalité dans le respect des normes internationales.

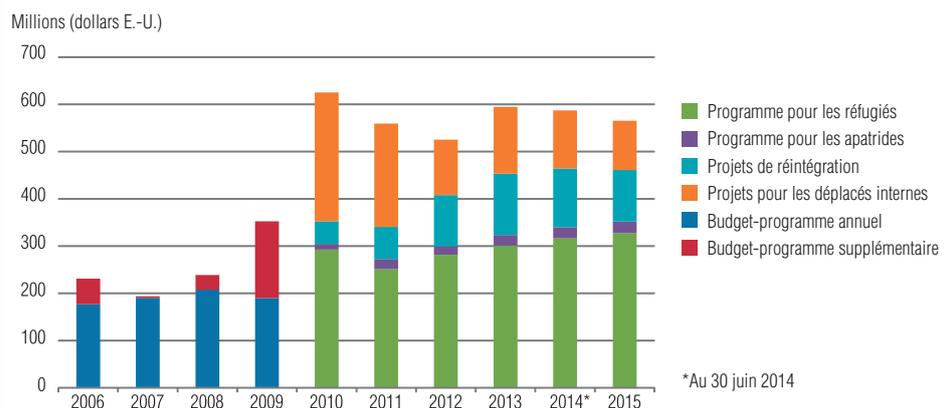
Les réfugiés qui vivent en milieu urbain sont confrontés à des défis de protection

spécifiques. L'absence de cadres nationaux en matière d'asile et la complexité des mouvements migratoires mixtes, associées à des politiques nationales restrictives, sont autant d'obstacles au traitement équitable des dossiers des réfugiés et des demandeurs d'asile. Le HCR devra renforcer sa capacité s'il veut aider les Gouvernements concernés à assurer la détermination du statut et à traiter les dossiers de réinstallation. Parallèlement, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de protection des réfugiés urbains propre à la région, afin de promouvoir les droits des personnes qui relèvent de la compétence du HCR en milieu urbain.

Les déplacements irréguliers, par voie maritime, de populations mixtes au sein desquels se trouvent des personnes qui relèvent de la compétence du HCR sont fréquents en Asie depuis de longues années, mais les déplacements à travers l'Asie du Sud-Est, originaires en grande majorité du golfe du Bengale, augmentent à un rythme particulièrement rapide depuis 2012.

Le HCR travaillera avec les États afin de convenir d'un dispositif harmonisé et commun, apte à accueillir les personnes qui débarquent sur le littoral des pays en répondant à leurs besoins en matière d'aide humanitaire et de protection de manière sûre et prévisible. Les pays de la région sont invités à intensifier leurs efforts pour assumer leurs responsabilités en matière de protection des réfugiés présents sur leurs territoires respectifs et de recherche de solutions à leur sort, soit en leur offrant une protection temporaire, s'il y a lieu, soit en régularisant leur statut juridique et en leur accordant le droit de travailler. ■

BUDGETS POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | 2006-2015



BUDGETS POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

Opérations	2014	2015				Total
	Budget révisé (30 juin 2014)	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	143 165 796	50 838 574	0	56 925 099	26 880 214	134 643 886
République islamique d'Iran	68 669 442	73 001 782	0	0	0	73 001 782
Pakistan	147 489 285	58 834 599	304 241	49 613 617	28 382 173	137 134 630
Sous-total	359 324 523	182 674 955	304 241	106 538 716	55 262 387	344 780 298
ASIE CENTRALE						
Kazakhstan - Bureau régional ¹	7 428 386	4 742 400	2 526 919	0	0	7 269 319
Kirghizistan	6 298 968	1 857 413	747 425	0	1 657 546	4 262 384
Tadjikistan	2 093 364	2 180 013	263 265	0	0	2 443 279
Turkménistan	859 383	272 335	422 289	0	0	694 624
Sous-total	16 680 100	9 052 161	3 959 898	0	1 657 546	14 669 605
ASIE DU SUD						
Inde	13 638 075	14 492 301	101 898	0	0	14 594 199
Népal	15 440 453	9 596 550	1 794 026	2 523 477	0	13 914 052
Sri Lanka	9 128 705	6 890 265	119 799	0	652 398	7 662 461
Sous-total	38 207 233	30 979 116	2 015 723	2 523 477	652 398	36 170 713
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	12 385 988	14 425 575	8 731	0	0	14 434 305
Indonésie	8 146 793	6 910 233	89 942	0	0	7 000 175
Malaisie	20 161 428	16 410 089	830 521	0	0	17 240 610
Myanmar	68 108 703	10 746 411	13 848 084	0	43 178 231	67 772 726
Philippines	9 677 822	1 059 787	952 090	0	3 465 894	5 477 770
Thaïlande	32 803 303	36 035 542	1 197 917	0	0	37 233 459
Thaïlande - Bureau régional ²	7 389 703	7 019 359	797 647	0	0	7 817 006
Viet Nam ³	437 203	0	0	0	0	0
Sous-total	159 110 944	92 606 996	17 724 931	0	46 644 125	156 976 052
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie - Bureau régional ⁴	2 631 314	1 976 523	0	0	0	1 976 523
Chine	4 734 380	3 951 597	188 448	0	0	4 140 045
Japon	4 010 561	3 748 439	68 584	0	0	3 817 023
République de Corée	2 110 146	1 993 552	168 714	0	0	2 162 266
Activités régionales	300 000	534 101	0	0	0	534 101
Sous-total	13 786 402	12 204 212	425 746	0	0	12 629 958
Total	587 109 203	327 517 440	24 430 539	109 062 193	104 216 455	565 226 627

¹ Inclut les activités en Ouzbékistan.² Inclut les activités au Cambodge, en Mongolie et au Viet Nam (à partir de 2015).³ À partir de 2015, le Viet Nam sera rattaché au bureau régional en Thaïlande.⁴ Inclut les activités en Nouvelle-Zélande, dans les pays insulaires du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.